

■ **Fondation pour les oeuvres d'art du centre scolaire et sportif des Deux-Thielles**, Le Landeron, CH-645-1010348-3 (FOSC du 24.09.2002, p. 8). Villat André et Frochaux Yves ne sont plus membres du conseil de fondation; leurs pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux, sauf avec le vice-président a été conférée à Meyrat Annabelle, de Saint-Imier, au Landeron, membre et présidente du conseil de fondation. Signature collective à deux, sauf avec le caissier a été conférée à Perrot Olivier René, de Douanne, au Landeron, membre et secrétaire du conseil de fondation.

Journal no 2517 du 18.10.2004
(02504446 / CH-645.1.010.348-3)